



PROJET «CŒUR DE SOISY» :

Plus d'un an et demi de travaux à venir !



Le château des Chenevières est en cours de rénovation. Ces travaux devraient se terminer avec la création d'un parvis en fin d'année 2018

rétrospective des travaux du «Cœur de Soisy»

- >2012 : Réaménagement de l'avenue et de l'allée Chevalier
- >2013 : Réaménagement de la rue Notre Dame
- >2015 : Création de la rue des Chenevières et des nouveaux logements et ouverture de la Maison Médicale
- >2017 : Réhabilitation du château des Chenevières (en cours)

Le projet de réhabilitation de notre centre-ville va connaître, dans les mois à venir, une étape importante, avec notamment les travaux d'assainissement et de voirie des rues qui entourent l'église Notre Dame.

Ainsi, entre cet été 2017 et le premier trimestre 2019, le «Cœur de Soisy» va bénéficier de plusieurs interventions.

Pour chacun des chantiers, la Municipalité invitera préalablement l'ensemble des riverains concernés. Ces réunions «avant travaux» permettront de présenter le chef de chantier, le déroulement des travaux et les solutions de circulation et de stationnement proposées.

Planning prévisionnel

Ce calendrier est susceptible d'évoluer en fonction des aléas, notamment des conditions climatiques.



Assainissement RD448 (1)

- > Travaux sur les réseaux «eaux usées / eaux pluviales» sur le carrefour «RD448 / rue Galignani / rue de l'Église / avenue Chevalier
- La circulation des véhicules sera maintenue

«Eau potable» rue Galignani (2)

- > Travaux sur le réseau «eau potable»
- La circulation des véhicules sera maintenue
- Le stationnement sera maintenu, sauf au droit du chantier qui se fera par tronçons.

Assainissement rue de l'Église (3)

- > Travaux sur le réseau «eaux pluviales»
- La rue de l'Église sera fermée à la circulation
- Une déviation est proposée par la RD448 et la rue Notre Dame
- Le stationnement sera maintenu, sauf au droit du chantier, qui se fera par tronçons.



Assainissement rue Notre Dame (tronçon place de l'Église) (4)

- > Travaux sur les réseaux «eaux usées / eaux pluviales»
- La rue Notre Dame (tronçon place de l'Église) sera fermée à la circulation
- Le stationnement sera maintenu par 1/2 rue, en fonction de l'avancement des travaux
- Une déviation est prévue pour les véhicules légers par la rue de l'Église (sens de circulation inversé) et la rue Galignani, (sens de circulation inversé) voir plan
- Une déviation pour les bus et les poids-lourds est prévue par la rue de l'Église, l'avenue Chevalier, la rue Victor Hugo, le boulevard Aristide Briand, puis le boulevard de Vandeuil.



Assainissement rue Galignani (5)

- > Travaux sur les réseaux «eaux usées / eaux pluviales»
- > La rue Galignani sera fermée à la circulation
- Une déviation est prévue par la rue Francis Bourgeois, le boulevard de Vandeuil, puis la RD448
- Le stationnement sera maintenu, sauf au droit du chantier, qui se fera par tronçons.

DOSSIER



Voirie «rue Galignani» (6)

- > Rénovation complète de la voirie, avec la création de places de stationnement des deux côtés (les arbres existants sur la place de l'église sont conservés).
- > Enfouissement des réseaux aériens et pose de nouveaux candélabres.

- La rue Galignani sera fermée à la circulation
- Une déviation est prévue par la rue Francs Bourgeois, le boulevard de Vandeuil, puis la RD448)
- Le stationnement sera maintenu par 1/2 rue, sauf au droit du chantier, qui se fera par tronçons.



Carrefour «rue Notre Dame / rue de l'Église / rue des Chenevières» (7)

- > Réaménagement du carrefour, avec notamment un élargissement de la chaussée et une délimitation des stationnements devant les commerces.
- > Enfouissement des réseaux aériens et pose de nouveaux candélabres.

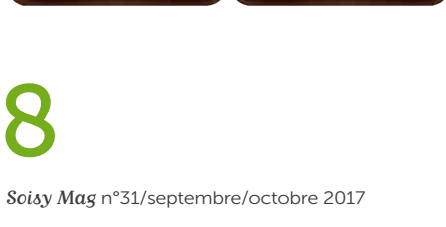
- La circulation des véhicules sera maintenue.
- Le stationnement sera maintenu par 1/2 rue, sauf au droit du chantier, qui se fera par tronçons.



Carrefour «rue des Francs Bourgeois / rue Galignani / rue Notre Dame» (8)

- > Réaménagement du carrefour et rénovation complète de la voirie, avec la création de places de stationnement des deux côtés de la rue Notre Dame (tronçon place de l'Église), à partir de la fin du parvis du château des Chenevières.
- > Enfouissement des réseaux aériens et pose de nouveaux candélabres.

- Durant les travaux du carrefour, la circulation est maintenue,
- Le stationnement sera reporté rue Galignani, où l'offre aura été doublée.



Voirie rue «Notre Dame (tronçon place de l'Église)» (9)

- > Rénovation de la voirie.
- > Enfouissement des réseaux aériens et pose de nouveaux candélabres.

- La rue Notre-Dame (tronçon place de l'Église) est fermée.
- Une déviation est prévue pour les véhicules légers par la rue de l'Église (sens de circulation inversé) et la rue Galignani, (sens de circulation inversé) voir plan ci-dessous)
- Une déviation pour les bus et les poids-lourds est prévue par la rue de l'Église, l'avenue Chevalier, la rue Victor Hugo, le boulevard Aristide Briand, puis le boulevard de Vandeuil (voir croquis P.7).



Voirie «rue de l'Église» et carrefour «RD448 / rue de l'Église / rue Galignani» (10)

> Rénovation complète de la voirie et du carrefour, aménagement de la placette du «Monument aux Morts» (tourné pour faire face au «Restaurant des anciens»), et création de places de stationnement uniquement du côté des bâtiments (pas de stationnement le long de la place de l'Église).
> Enfouissement des réseaux aériens et pose de nouveaux candélabres.

- La rue de l'Église sera fermée à la circulation
- Une déviation est prévue par la RD448, puis la rue Notre Dame
- Le stationnement sera maintenu, sauf au droit du chantier, qui se fera par tronçons.

La future placette du Monument aux Morts et l'installation du laboratoire (+ 8 logements)

En parallèle à ces travaux !

Extension de la Maison Médicale (3^{ème} trimestre 2017)

Installation de **deux nouveaux médecins généralistes**.



Deux nouveaux praticiens à la Maison Médicale

Rénovation du bâtiment «Entreprises» (novembre 2017/novembre 2018)

A l'arrière de la Maison Médicale, le bâtiment sera réhabilité pour recevoir un groupement d'entreprises. De nouveaux stationnements seront créés autour des locaux.



De nouvelles entreprises et des stationnements supplémentaires

Création d'une liaison douce (piétonne et vélo) entre le centre ville, le Parc des Chenevières, puis le Parc Grand Veneur, en direction de la forêt de Sénart.